CATALOGUE DES FORMATIONS

FORMA' COMPETENCES

48 avenue des Dahlias – 76610 Le HAVRE
06.64.19.59.86 – mary.sawaneh@forma-competences.fr – www.forma-competences.fr
NDA n° 23 76 05085 76 – SIRET 523 516 649 000 51

Échafaudage – Amiante SS3 / SS4 – Plomb – Risques chimiques (N1/N2) – CATEC®
ATEX – ARI – Travaux en hauteur – Habilitations mécaniques – Prévention SSE

Version 2026 – mise à jour le 28/09/2026

Certification Qualiopi – actions de formation – certificat Bureau Veritas n° FR085669-1 (valable jusqu'au 19/01/2027, sous réserve des surveillances prévues).

SOMMAIRE

Grille tarifaire des prestations entreprise

PROGRAMMES DE FORMATION (P01 à P29)

P01 – Utilisation Echafaudage Fixe
P02 – Verification Echafaudage Fixe
P03 – Reception Echafaudage Fixe
P04 – Plan Montage Implantation Echafaudage
P05 – Monteur Echafaudage Roulant
P06 – Utilisateur Echafaudage Roulant et Fixe
P07 – Reception Verification Echafaudage Roulant
P08 – Verification Periodique EPI Hauteur
P09 – Habilitation Mecanique M1 M2
P10 – Habilitation Mecanique M0 M1
P11 – Sensibilisation ATEX
P12 – Port ARI
P13 – Travaux en Hauteur Harnais
P14 – Sensibilisation ADR
P15 – Penibilite RPS
P16 – Document Unique et PDP
P17 – Analyse de Risque et Mode Operatoire
P18 – Permis de Feu
P19 – Surveillant Point Chaud
P20 – Equipements de Protection Individuelle
P21 – Operateur Plomb
P22 – Encadrant Plomb
P23 – Amiante SS3 Operateur
P24 – Arbre des Causes
P25 – Risques Chimiques N1
P26 – Risques Chimiques N2
P27 – CATEC Espaces Confines
P28 – Amiante Encadrant SS4
P29 – Amiante Operateur SS4

RECYCLAGES ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES (P30 à P42)

P30 – Recyclage Operateur Amiante SS4
P31 – Recyclage Encadrant Amiante SS4
P32 – Recyclage Operateur Amiante SS3
P33 – MAC Utilisation Echafaudage Fixe
P34 – MAC Monteur Echafaudage Roulant
P35 – Recyclage Travaux en Hauteur Harnais
P36 – Recyclage Habilitation Mecanique M1 M2
P37 – Recyclage Habilitation Mecanique M0 M1
P38 – Recyclage ATEX
P39 – Entrainement Periodique ARI
P40 – Recyclage Operateur Plomb
P41 – Recyclage Encadrant Plomb
P42 – MAC CATEC

ANNEXES

Conditions générales de vente (CGV)

Chaque fiche débute sur une nouvelle page ; utiliser le volet de navigation Word ou la recherche pour accéder directement à une formation.

TARIFS 2026 – PARTICIPANTS ET ENTREPRISES

Tarifs individuels HT par participant : consulter la grille tarifaire 2026 séparée. Tarifs entreprise sur devis selon la formation, l'effectif, le lieu et les conditions de session.

Grille tarifaire de référence : version 3.0 – 22/08/2026. Catalogue révisé le 28/09/2026.

Conditions de paiement

Règlement à 30 jours date de facture, par virement bancaire (aucun escompte pour paiement anticipé). Toute session commandée est due ; en cas de financement par un OPCO, le client demeure redevable des sommes non prises en charge. Pénalités de retard : trois fois le taux d'intérêt légal, et indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (art. L.441-10 du code de commerce).

Protection des données personnelles (RGPD)

Les données personnelles recueillies (identité et coordonnées des stagiaires et des contacts clients) sont traitées par FORMA COMPETENCES, responsable de traitement, aux seules fins de gestion administrative, pédagogique et légale des formations (convocations, émargements, attestations, bilan pédagogique et financier). Elles sont conservées pour la durée nécessaire à ces finalités et aux obligations légales, et ne sont transmises qu'aux financeurs, certificateurs ou autorités habilitées. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, à exercer auprès de : mary.sawaneh@forma-competences.fr. Réclamation possible auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

UTILISATION ÉCHAFAUDAGE FIXE

Utilisation des échafaudages de pied – recommandation R.408 (annexe 5) de la CNAM et art. R.4323-69 du code du travail

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les règles de sécurité applicables à l'utilisation des échafaudages de pied
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage, respecter les limites de charges
- Vérifier l'état de conservation de l'échafaudage avant utilisation
- Signaler toute anomalie ou situation dangereuse à sa hiérarchie

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout salarié amené à travailler sur un échafaudage fixe (échafaudage de pied) dans le cadre de son activité.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie du travail en hauteur et des échafaudages • Contexte réglementaire : code du travail (R.4323-69 et suivants), recommandation R.408 • Rôles et responsabilités des différents acteurs
2. Connaissance des échafaudages	• Terminologie et technologie des échafaudages de pied • Principaux types d'échafaudages et domaines d'utilisation • Classes d'échafaudages et charges admissibles • Dispositifs de protection collective : garde-corps, plinthes, planchers, accès • Documents associés : notice du fabricant, rapport de vérification
3. Utilisation en sécurité	• Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage • Respect des limites de charges et répartition des matériaux • Maintien de l'échafaudage en sécurité : interdiction de modification, protections collectives • Signalement des anomalies et des situations dangereuses
4. Travaux pratiques	• Examen de l'état de conservation d'un échafaudage • Accès, circulation et mise en situation de travail sur échafaudage • Détection d'anomalies et compte rendu
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation sur échafaudage : accès, circulation, respect des consignes • Vérification de l'état de conservation et signalement des anomalies

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.408).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

VÉRIFICATION ÉCHAFAUDAGE FIXE

Vérification des échafaudages de pied – arrêté du 21 décembre 2004 et recommandation R.408 de la CNAM

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les vérifications réglementaires applicables aux échafaudages fixes
- Réaliser les examens d'adéquation, de montage et d'installation et de l'état de conservation
- Identifier les anomalies et statuer sur le maintien en service
- Renseigner le rapport de vérification et le registre de sécurité

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel désigné par l'employeur pour réaliser les vérifications réglementaires des échafaudages fixes.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Contexte réglementaire : code du travail, arrêté du 21 décembre 2004, recommandation R.408 • Responsabilités du vérificateur, du chef d'établissement et du monteur • Accidentologie liée aux échafaudages
2. Les vérifications réglementaires	• Vérifications avant mise ou remise en service • Vérifications journalières et trimestrielles • Examen d'adéquation à la charge et aux travaux • Examen de montage et d'installation • Examen de l'état de conservation
3. Méthodologie de vérification	• Points de contrôle : appuis, amarrages, contreventements, planchers, garde-corps, accès • Exploitation de la notice du fabricant et du plan de montage • Rédaction du rapport de vérification et tenue du registre de sécurité • Décision : autorisation d'utilisation ou demande de remise en conformité
4. Travaux pratiques	• Vérification complète d'un échafaudage en atelier pédagogique • Identification de non-conformités volontairement introduites • Renseignement d'un rapport de vérification
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Vérification d'un échafaudage comportant des anomalies • Renseignement du rapport de vérification

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.408).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RÉCEPTION ÉCHAFAUDAGE FIXE

Réception des échafaudages de pied avant utilisation – recommandation R.408 de la CNAM et arrêté du 21 décembre 2004

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 heures (2 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Vérifier l'adéquation de l'échafaudage aux travaux à réaliser
- Réceptionner un échafaudage avant sa mise en service pour le compte de l'utilisateur
- Identifier les non-conformités et faire lever les réserves
- Renseigner le procès-verbal de réception et le registre de sécurité

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Chef de chantier, chef d'équipe ou personne désignée pour réceptionner les échafaudages fixes avant utilisation.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Contexte réglementaire : code du travail, arrêté du 21 décembre 2004, recommandation R.408 • Responsabilités du réceptionnaire, du monteur et de l'utilisateur • Accidentologie liée aux échafaudages
2. Technologie et stabilité des échafaudages	• Terminologie, types et classes d'échafaudages • Appuis, calage, amarrages et contreventements • Charges admissibles et répartition • Protections collectives et moyens d'accès • Notice du fabricant, plan de montage et note de calcul
3. Méthodologie de réception	• Examen d'adéquation aux travaux et à l'environnement • Examen de montage et d'installation point par point • Formulation des réserves et suivi de leur levée • Procès-verbal de réception et registre de sécurité
4. Travaux pratiques	• Réception complète d'un échafaudage en atelier pédagogique • Identification de non-conformités et formulation des réserves • Renseignement d'un procès-verbal de réception
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Réception d'un échafaudage comportant des anomalies • Renseignement du procès-verbal de réception

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.408).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

PLAN DE MONTAGE ET IMPLANTATION ÉCHAFAUDAGE

Conception, implantation et plan de montage des échafaudages de pied – recommandation R.408 de la CNAM

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
28 heures (4 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser le besoin, l'environnement et les contraintes du chantier
- Concevoir l'implantation d'un échafaudage adapté aux travaux
- Établir le plan de montage, d'utilisation et de démontage
- Définir les appuis, amarrages et descentes de charges

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel de bureau d'études, conducteur de travaux, chef de chantier chargé de concevoir l'implantation des échafaudages.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Expérience dans le domaine des échafaudages ou du chantier souhaitée • Être âgé de 18 ans minimum • Savoir lire un plan	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Contexte réglementaire : code du travail (R.4323-69 et suivants), recommandation R.408 • Responsabilités du concepteur, du monteur et de l'utilisateur • Documents exigibles : notice du fabricant, note de calcul, plan de montage
2. Technologie et efforts	• Types, classes et domaines d'emploi des échafaudages • Descentes de charges, appuis et calage • Amarrages, ancrages et contreventements • Efforts au vent et bâchage • Utilisation des abaques et des notices fabricants
3. Conception et plan de montage	• Analyse du site : sols, obstacles, coactivité, réseaux • Calepinage et choix du matériel • Élaboration du plan de montage, d'utilisation et de démontage • Prise en compte des phases de montage et des protections collectives
4. Études de cas et travaux pratiques	• Études de cas d'implantation à partir de plans de chantier • Réalisation complète d'un plan de montage • Confrontation du plan à la réalité sur maquette en atelier
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Réalisation d'un plan de montage et d'implantation à partir d'un cahier des charges • Présentation et justification des choix techniques

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.408).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

MONTEUR ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants – recommandation R.457 de la CNAM

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Monter et démonter un échafaudage roulant en sécurité selon la notice du fabricant
- Vérifier la stabilité et la conformité de l'échafaudage avant utilisation
- Utiliser et déplacer l'échafaudage roulant en respectant les règles de sécurité
- Signaler toute anomalie et rendre compte

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout salarié amené à monter, démonter, vérifier ou utiliser un échafaudage roulant.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des échafaudages roulants • Contexte réglementaire : code du travail, recommandation R.457 • Responsabilités du monteur et de l'utilisateur
2. Connaissance des échafaudages roulants	• Terminologie et technologie des échafaudages roulants • Notice du fabricant et plan de montage • Stabilisateurs, roues, freins et hauteurs admissibles • Charges admissibles et classes • Protections collectives et moyens d'accès
3. Montage, utilisation et démontage	• Méthodes de montage et de démontage en sécurité • Vérifications avant utilisation • Règles de déplacement de l'échafaudage • Interdictions et situations dangereuses
4. Travaux pratiques	• Montage et démontage complets d'un échafaudage roulant • Vérification et mise en service • Utilisation et déplacement en sécurité
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Montage et démontage d'un échafaudage roulant selon la notice • Vérification avant utilisation et détection d'anomalies

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.457).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

UTILISATEUR ÉCHAFAUDAGE ROULANT ET FIXE

Utilisation des échafaudages fixes et roulants – recommandations R.408 (annexe 5) et R.457 de la CNAM

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les règles d'utilisation des échafaudages fixes et roulants
- Accéder, circuler et travailler en sécurité sur les deux types d'échafaudages
- Vérifier l'état de conservation avant utilisation
- Signaler toute anomalie ou situation dangereuse

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout salarié amené à travailler sur des échafaudages fixes et/ou roulants dans le cadre de son activité.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie du travail en hauteur • Contexte réglementaire : code du travail, recommandations R.408 et R.457 • Rôles et responsabilités des acteurs
2. Connaissance des échafaudages fixes et roulants	• Terminologie et technologie des échafaudages fixes • Terminologie et technologie des échafaudages roulants • Classes et charges admissibles • Protections collectives, planchers et moyens d'accès • Documents associés : notice, rapport de vérification
3. Utilisation en sécurité	• Accès et circulation en sécurité • Respect des charges et maintien des protections • Règles spécifiques au déplacement des échafaudages roulants • Signalement des anomalies
4. Travaux pratiques	• Examen de l'état de conservation avant utilisation • Mise en situation de travail sur échafaudage fixe • Mise en situation de travail sur échafaudage roulant
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation sur échafaudages fixe et roulant • Vérification de l'état de conservation et signalement des anomalies

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.408 / R.457).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RÉCEPTION ET VÉRIFICATION ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Réception et vérification des échafaudages roulants – recommandation R.457 de la CNAM et arrêté du 21 décembre 2004

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les vérifications applicables aux échafaudages roulants
- Réaliser les examens d'adéquation, de montage et de l'état de conservation
- Identifier les anomalies et statuer sur la mise ou le maintien en service
- Renseigner le rapport de vérification et le registre de sécurité

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel désigné pour réceptionner ou vérifier les échafaudages roulants avant et pendant leur utilisation.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Contexte réglementaire : code du travail, arrêté du 21 décembre 2004, recommandation R.457 • Responsabilités du vérificateur et de l'utilisateur • Accidentologie des échafaudages roulants
2. Les vérifications réglementaires	• Vérifications avant mise ou remise en service • Vérifications journalières et trimestrielles • Examen d'adéquation aux travaux • Examen de montage et d'installation • Examen de l'état de conservation
3. Points de contrôle spécifiques	• Stabilisateurs, roues, freins et calage • Planchers, garde-corps, accès et hauteur d'utilisation • Exploitation de la notice du fabricant • Rapport de vérification et registre de sécurité
4. Travaux pratiques	• Vérification complète d'un échafaudage roulant • Identification de non-conformités • Renseignement d'un rapport de vérification
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Vérification d'un échafaudage roulant comportant des anomalies • Renseignement du rapport de vérification

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.457).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Vérifications générales périodiques des EPI antichute – art. R.4323-99 du code du travail et arrêté du 19 mars 1993

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les obligations de vérification des EPI contre les chutes de hauteur
- Réaliser l'examen de l'état de conservation des harnais, longes et antichutes
- Statuer sur le maintien en service, la réparation ou la mise au rebut
- Renseigner le registre de sécurité et assurer la traçabilité des EPI

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personne désignée par l'employeur pour assurer la gestion et la vérification périodique des EPI antichute.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Contexte réglementaire : R.4323-99, arrêté du 19 mars 1993, notices fabricants • Responsabilités de l'employeur et du vérificateur • Normes applicables aux EPI antichute (EN 361, EN 354, EN 355, EN 360, EN 795)
2. Connaissance des EPI antichute	• Harnais d'antichute : conception et points d'accrochage • Longes, absorbeurs d'énergie et antichutes à rappel automatique • Antichutes mobiles sur support d'assurage et connecteurs • Durée de vie, stockage et entretien • Marquage et documentation des EPI
3. Méthodologie de vérification	• Examen visuel et tactile : sangles, coutures, pièces métalliques, indicateurs de chute • Critères de mise au rebut • Renseignement du registre de sécurité et des fiches de vie • Organisation de la gestion du parc d'EPI
4. Travaux pratiques	• Vérification d'un lot d'EPI comportant des défauts • Décision de maintien en service ou de rebut argumentée • Renseignement des fiches de vie et du registre
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Vérification d'EPI antichute comportant des anomalies • Renseignement des documents de traçabilité

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation des compétences recommandée tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**6**

Indicateurs 2025 – famille « Travaux en hauteur », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

HABILITATION MÉCANIQUE M1 / M2

Préparation à l'habilitation mécanique – exécutant (M1) et chargé de travaux mécaniques (M2)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 heures (2 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques mécaniques et les énergies présentes sur les équipements
- Appliquer les procédures de consignation et de déconsignation
- Préparer, organiser (M2) et réaliser (M1) les interventions mécaniques en sécurité
- Renseigner les documents d'intervention et rendre compte

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel mécanicien amené à intervenir sur des équipements industriels en tant qu'exécutant (M1) ou chargé de travaux (M2).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des interventions mécaniques • Contexte réglementaire : code du travail, principes généraux de prévention • Notion d'habilitation mécanique : rôle de l'employeur, niveaux M0, M1, M2
2. Risques et organisation de la prévention	• Énergies et risques : mécanique, hydraulique, pneumatique, thermique, énergies résiduelles • Consignation et déconsignation des équipements • Rôles des acteurs : chargé d'exploitation, chargé de travaux, exécutant • Documents : autorisation de travail, attestation de consignation, permis associés • Balisage et délimitation des zones d'intervention
3. Réalisation des interventions	• Préparation de l'intervention et analyse des risques • Procédures de consignation / déconsignation pas à pas • Intervention sur les équipements : protecteurs, dispositifs de sécurité, outillage adapté • Fin d'intervention, essais et remise en service
4. Travaux pratiques	• Consignation d'un équipement sur banc pédagogique • Intervention simulée en binôme M1 / M2 • Renseignement des documents d'intervention
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation de consignation / déconsignation • Organisation et réalisation d'une intervention simulée

Validation : un avis après formation est remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation mécanique, ainsi qu'une attestation de formation au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

HABILITATION MÉCANIQUE M0 / M1

Préparation à l'habilitation mécanique – opérations simples (M0) et exécutant mécanicien (M1)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques mécaniques liés aux interventions
- Respecter les limites des opérations autorisées par son niveau d'habilitation
- Intervenir en sécurité sur un équipement consigné
- Alerter et rendre compte en cas d'anomalie

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel amené à réaliser des opérations simples (M0) ou des interventions mécaniques en tant qu'exécutant (M1).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des interventions mécaniques • Principes généraux de prévention • Notion d'habilitation mécanique : niveaux M0 et M1, limites des opérations
2. Risques et prévention	• Énergies présentes et risques associés • Énergies résiduelles et vérification d'absence d'énergie • Principes de la consignation • Documents d'intervention et consignes • EPI et outillage adaptés
3. Réalisation des interventions	• Prise de connaissance des consignes et de la zone d'intervention • Intervention sur équipement consigné • Comportement en zone : balisage, coactivité • Fin d'intervention et compte rendu
4. Travaux pratiques	• Mise en situation sur banc pédagogique • Intervention simulée sur équipement consigné • Renseignement des documents
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation d'intervention sur équipement consigné • Respect des consignes et des limites de l'habilitation

Validation : un avis après formation est remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation mécanique, ainsi qu'une attestation de formation au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

SENSIBILISATION ATEX

Intervenir en zones à atmosphères explosives – directive 1999/92/CE et code du travail (R.4227-42 et suivants)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
3,5 heures (1/2 journée)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les conditions de formation d'une atmosphère explosive
- Identifier le zonage ATEX et le marquage des équipements
- Appliquer les consignes et les règles d'intervention en zone ATEX
- Alerter en cas de situation anormale

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout personnel amené à intervenir ou à circuler en zone ATEX (gaz, vapeurs ou poussières).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et contexte	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie : exemples d'explosions en milieu industriel • Contexte réglementaire : directives ATEX, code du travail, DRPCE • Responsabilités de l'employeur et des intervenants
2. Comprendre le risque explosion	• Triangle du feu et hexagone de l'explosion • Gaz, vapeurs et poussières combustibles : LIE / LSE • Sources d'inflammation • Zonage ATEX : zones 0, 1, 2 et 20, 21, 22 • Marquage des équipements utilisables en zone
3. Intervenir en zone ATEX	• Règles d'accès et de circulation en zone • Permis de travail et autorisations spécifiques • Matériel et outillage autorisés, comportements interdits • Conduite à tenir en situation anormale
4. Applications	• Études de cas et analyses d'accidents • Lecture de plans de zonage et de marquages d'équipements • Quiz interactif de mise en application
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Étude de cas : identification des zones et des règles applicables • Lecture du marquage d'un équipement ATEX

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**3**

Indicateurs 2025 – formation ATEX, sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

Utilisation de l'appareil respiratoire isolant en atmosphère non respirable

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
3,5 heures (1/2 journée)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques des atmosphères non respirables et les limites des protections
- Contrôler et s'équiper d'un ARI en autonomie
- Évoluer en binôme avec un ARI et gérer son autonomie en air
- Appliquer les procédures de repli et d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout personnel amené à porter un appareil respiratoire isolant dans le cadre d'interventions ou de situations d'urgence.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et contexte	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Risques des atmosphères non respirables : anoxie, gaz toxiques • Limites des appareils filtrants • Cadre d'utilisation de l'ARI dans l'entreprise
2. Connaissance de l'ARI	• Description et principe de fonctionnement de l'ARI • Bouteille, détendeur, soupape à la demande, masque • Autonomie : calcul de la consommation d'air • Contrôles avant utilisation • Entretien et reconditionnement après usage
3. Utilisation en sécurité	• Habillage et coiffage du masque • Communication et progression en binôme • Gestion de l'effort et du stress • Procédures de repli et conduite à tenir en cas d'incident
4. Travaux pratiques	• Contrôle et habillage de l'ARI • Parcours d'évolution avec port de l'ARI • Exercices de communication et de repli en binôme
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Contrôle et habillage complets de l'ARI • Évolution en binôme avec gestion de l'autonomie

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Entraînement régulier au port de l'ARI recommandé (au moins annuel).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

TRAVAUX EN HAUTEUR – UTILISATION DU HARNAIS

Utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur – art. R.4323-104 à 106 du code du travail

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les situations de travail en hauteur et les risques de chute
- Vérifier, régler et utiliser un harnais et ses systèmes de liaison
- Choisir des points d'ancrage adaptés et s'assurer en déplacement
- Connaître la conduite à tenir face à une personne suspendue après une chute

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout salarié amené à travailler en hauteur avec port du harnais lorsque les protections collectives ne peuvent être mises en place.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des chutes de hauteur • Contexte réglementaire : R.4323-58 et suivants, priorité aux protections collectives • Responsabilités de l'employeur et du salarié
2. Connaissance des équipements	• Facteur de chute, tirant d'air et force de choc • Composants du système d'arrêt de chute • Harnais, longes avec absorbeur, antichutes à rappel automatique et coulissants • Points d'ancrage et supports d'assurage (EN 795) • Vérifications et durée de vie des EPI
3. Utilisation en sécurité	• Vérification avant utilisation et réglage du harnais • Choix du système de liaison selon la situation de travail • Déplacements avec longe double et antichute mobile • Syndrome du harnais et conduite à tenir après une chute
4. Travaux pratiques	• Réglage et port du harnais • Évolution sur structure pédagogique avec systèmes d'arrêt de chute • Mises en situation de travail en hauteur
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Vérification, réglage et port du harnais • Évolution en sécurité sur structure avec choix des ancrages

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**6**

Indicateurs 2025 – famille « Travaux en hauteur », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

SENSIBILISATION ADR

Formation des personnels intervenant dans le transport de marchandises dangereuses – chapitre 1.3 de l'ADR

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les classes de danger et la signalisation des marchandises dangereuses
- Connaître les documents et équipements exigés au transport
- Appliquer les règles de chargement, de calage et d'arrimage et les exemptions
- Réagir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel participant à l'expédition, au chargement, au déchargement ou au transport de marchandises dangereuses (chapitre 1.3 ADR).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie du transport de marchandises dangereuses • L'ADR et l'arrêté TMD : champ d'application • Responsabilités des intervenants (expéditeur, chargeur, transporteur, destinataire)
2. Identification des marchandises dangereuses	• Les classes de danger de l'ADR • Étiquettes de danger, plaques-étiquettes et code danger • Numéros ONU et désignations officielles de transport • Emballages homologués et marquages • Document de transport et consignes écrites
3. Règles d'expédition et de transport	• Exemptions : quantités limitées, exemptées et seuils du 1.1.3.6 • Chargement, calage, arrimage et interdictions de chargement en commun • Équipements obligatoires à bord • Contrôles et sanctions
4. Applications	• Études de cas : lecture de documents de transport • Exercices d'identification et de signalisation • Conduite à tenir en cas d'incident (consignes écrites)
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Étude de cas : contrôle d'une expédition de marchandises dangereuses • Application des consignes écrites en cas d'incident simulé

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation périodique obligatoire pour tenir compte des évolutions de la réglementation (chapitre 1.3.2.4 de l'ADR).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

PÉNIBILITÉ ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Prévenir la pénibilité au travail et les risques psychosociaux – art. L.4161-1 et L.4121-1 du code du travail

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les facteurs de risques professionnels liés à la pénibilité
- Comprendre les mécanismes des risques psychosociaux et leurs effets sur la santé
- Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs
- Contribuer à la démarche de prévention de l'entreprise

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrement, membres du CSE, référents et salariés impliqués dans la démarche de prévention.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Aucun prérequis technique • Être âgé de 18 ans minimum • Une connaissance de l'organisation de l'entreprise est un plus	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Obligations de l'employeur : L.4121-1 et principes généraux de prévention • Cadre de la pénibilité : L.4161-1 et compte professionnel de prévention (C2P) • Enjeux humains, juridiques et économiques
2. Comprendre la pénibilité et les RPS	• Les facteurs de risques professionnels de la pénibilité • Définitions des RPS : stress, harcèlement, violences internes et externes • Mécanismes du stress et effets sur la santé • Indicateurs d'alerte : absentéisme, turn-over, conflits • Idées reçues et freins à la prévention
3. Prévenir et agir	• Évaluation et intégration au document unique • Démarche de prévention collective : organisation, charge de travail, management • Rôle de l'encadrement et des acteurs internes • Acteurs ressources : SPST, CSE, référents, intervenants extérieurs
4. Applications	• Études de cas et analyses de situations de travail • Auto-diagnostic des facteurs présents dans l'entreprise • Élaboration de pistes d'actions de prévention
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Analyse d'une situation de travail exposant à la pénibilité ou aux RPS • Proposition d'actions de prévention adaptées

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation des connaissances recommandée en fonction des évolutions réglementaires.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

DOCUMENT UNIQUE ET PLAN DE PRÉVENTION

Évaluation des risques (DUERP) et intervention d'entreprises extérieures – art. R.4121-1 et R.4512-6 du code du travail

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise
- Formaliser, mettre à jour et exploiter le document unique (DUERP)
- Organiser l'intervention d'entreprises extérieures
- Rédiger un plan de prévention adapté aux risques d'interférence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Dirigeant, encadrement, animateur sécurité ou toute personne chargée de l'évaluation des risques et de la coordination des interventions.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Aucun prérequis technique • Être âgé de 18 ans minimum • Connaissance de l'activité de l'entreprise souhaitée	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Obligations de l'employeur : L.4121-1 à 3, principes généraux de prévention • Le DUERP : R.4121-1 et suivants, mise à jour et conservation • La coactivité : décret du 20 février 1992, R.4511 et suivants
2. Évaluer les risques et construire le DUERP	• Découpage en unités de travail • Identification des dangers et analyse des risques • Cotation et hiérarchisation des risques • Programme annuel de prévention (PAPRIPACT) et plan d'actions • Mise à jour et communication du DUERP
3. Organiser la coactivité : le plan de prévention	• Inspection commune préalable et analyse des risques d'interférence • Rédaction du plan de prévention et cas de PDP écrit obligatoire (arrêté du 19 mars 1993) • Permis et autorisations associés (permis de feu, consignations) • Suivi, réexamen et coordination pendant les travaux
4. Applications	• Étude de cas : évaluation des risques d'une unité de travail • Rédaction d'un plan de prévention à partir d'un scénario • Restitution et analyse collective
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Élaboration d'une évaluation des risques sur un cas pratique • Rédaction d'un plan de prévention simplifié

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation des connaissances recommandée en fonction des évolutions réglementaires.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

ANALYSE DE RISQUE ET MODE OPÉRATOIRE

Analyser les risques d'une intervention et rédiger un mode opératoire sûr

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser une situation de travail et identifier les dangers
- Évaluer et hiérarchiser les risques d'une intervention
- Définir les mesures de prévention et de protection adaptées
- Rédiger un mode opératoire clair et exploitable sur le terrain

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrement de chantier, préparateurs, animateurs sécurité et toute personne chargée de préparer des interventions.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Aucun prérequis technique • Être âgé de 18 ans minimum • Expérience de terrain souhaitée	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Principes généraux de prévention (L.4121-2) • Place du mode opératoire dans la préparation du travail • Lien avec le document unique et le plan de prévention
2. Analyser les risques	• Notions de danger, de risque et de situation dangereuse • Méthodes d'analyse des risques d'une intervention • Prise en compte de l'environnement et de la coactivité • Cotation et hiérarchisation • Choix des mesures de prévention : suppression, protection collective, EPI
3. Rédiger le mode opératoire	• Structure et contenu d'un mode opératoire • Décomposition de l'intervention en phases • Association des risques et des mesures à chaque phase • Validation, diffusion et présentation aux équipes
4. Applications	• Étude de cas : analyse de risque d'une intervention réelle • Rédaction d'un mode opératoire en sous-groupes • Restitution et analyse collective
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Analyse des risques d'une intervention à partir d'un scénario • Rédaction d'un mode opératoire associé

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation des compétences recommandée en fonction des évolutions des activités.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

PERMIS DE FEU

Prévention des risques liés aux travaux par points chauds – délivrance et exploitation du permis de feu

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques d'incendie et d'explosion liés aux travaux par points chauds
- Préparer et sécuriser la zone de travaux
- Renseigner, délivrer et exploiter un permis de feu
- Réagir efficacement face à un départ de feu

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrement, donneurs d'ordres et intervenants réalisant ou faisant réaliser des travaux par points chauds (soudage, meulage, tronçonnage).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des travaux par points chauds • Cadre réglementaire et exigences des assureurs • Articulation avec le plan de prévention
2. Comprendre le risque incendie	• Triangle du feu et modes de propagation • Spécificités des travaux par points chauds : projections, échauffements, transmissions • Zones à risques et matériaux sensibles • Délais de surveillance après travaux • Moyens d'extinction adaptés
3. Le permis de feu	• Contenu et renseignement du permis de feu • Rôles du donneur d'ordre, de l'exécutant et du surveillant • Mesures de prévention avant, pendant et après les travaux • Levée du permis et surveillance différée
4. Travaux pratiques	• Étude de cas : préparation d'une zone de travaux par points chauds • Renseignement complet d'un permis de feu • Exercice de manipulation d'extincteurs sur feu simulé
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Renseignement d'un permis de feu à partir d'un scénario • Mise en situation d'extinction sur départ de feu simulé

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

SURVEILLANT POINT CHAUD

Assurer la surveillance des travaux par points chauds, pendant et après l'intervention

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques liés aux travaux par points chauds
- Assurer la surveillance de la zone pendant les travaux et après leur achèvement
- Utiliser les moyens de première intervention (extincteurs)
- Donner l'alerte et guider les secours

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel désigné pour assurer la surveillance des travaux par points chauds dans le cadre d'un permis de feu.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des travaux par points chauds • Le permis de feu et le rôle du surveillant • Responsabilités et limites de la mission
2. Comprendre le risque incendie	• Triangle du feu et classes de feux • Modes de propagation et feux couvants • Points de vigilance : projections, transmissions de chaleur, locaux adjacents • Durée de surveillance après travaux • Moyens d'extinction et leur domaine d'emploi
3. La mission de surveillance	• Préparation et vérification de la zone avant travaux • Surveillance active pendant les travaux • Surveillance après travaux et rondes • Alerte, alarme et accueil des secours
4. Travaux pratiques	• Mise en situation de surveillance d'un chantier par points chauds • Manipulation d'extincteurs sur feux simulés • Exercice d'alerte et de compte rendu
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation de surveillance avec anomalies à détecter • Extinction d'un départ de feu simulé et déclenchement de l'alerte

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Choisir, utiliser et entretenir les EPI – art. R.4323-104 à 106 du code du travail

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le cadre réglementaire d'utilisation des EPI
- Choisir les EPI adaptés aux risques de son activité
- Utiliser, régler et entretenir correctement ses EPI
- Détecter les défauts et appliquer les règles de mise au rebut

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout salarié utilisateur d'EPI, encadrement et personnes chargées de la gestion des EPI.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Aucun prérequis technique • Être âgé de 18 ans minimum • Venir si possible avec ses EPI habituels	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Principes généraux de prévention : place des EPI en dernier recours • Obligations de l'employeur et du salarié (R.4323-104 et suivants) • Catégories d'EPI et marquage CE
2. Connaissance des EPI par famille de risques	• Protection de la tête, des yeux et du visage • Protection auditive et respiratoire • Protection des mains et du corps • Protection des pieds • Protection contre les chutes de hauteur
3. Utiliser et gérer les EPI	• Choix des EPI à partir de l'évaluation des risques • Règles de port, de réglage et de compatibilité entre EPI • Entretien, stockage et durée de vie • Vérifications, détection des défauts et mise au rebut
4. Applications	• Ateliers de manipulation et d'essayage des EPI • Études de cas : choix des EPI pour des situations de travail données • Contrôle d'EPI comportant des défauts
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Choix argumenté des EPI pour une situation de travail donnée • Contrôle d'un lot d'EPI et détection des défauts

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation des compétences recommandée en fonction des évolutions des équipements.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

OPÉRATEUR PLOMB

Interventions sur des matériaux contenant du plomb – prévention du risque chimique CMR (R.4412-149 et suivants du code du travail)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques du plomb pour la santé (saturnisme) et les voies d'exposition
- Appliquer les modes opératoires définis pour les interventions exposant au plomb
- Utiliser les moyens de protection collective et individuelle et respecter les règles d'hygiène
- Appliquer les procédures de décontamination et de gestion des déchets

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout travailleur amené à réaliser des travaux sur des matériaux ou peintures contenant du plomb.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Le plomb : utilisations, matériaux concernés, effets sur la santé • Cadre réglementaire : agents chimiques dangereux et CMR, VLEP et plombémie • Diagnostics et repérages plomb (CREP) avant travaux
2. Prévention des expositions	• Voies d'exposition : inhalation et ingestion • Évaluation des risques et mode opératoire • Techniques limitant l'émission de poussières • Protection collective : confinement, captage, aspiration THE • EPI adaptés : protection respiratoire, combinaisons
3. Hygiène, décontamination et déchets	• Règles d'hygiène strictes : interdiction de manger, boire, fumer en zone • Procédures de décontamination du personnel et du matériel • Conditionnement, étiquetage et élimination des déchets contenant du plomb • Suivi médical renforcé et surveillance de la plombémie
4. Travaux pratiques	• Habillage et déshabillage avec EPI • Mise en œuvre d'un mode opératoire sur poste pédagogique • Procédure de décontamination et gestion des déchets
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation d'intervention avec application du mode opératoire • Habillage, déshabillage et décontamination

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**30**

Indicateurs 2025 – famille « Risque plomb », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

ENCADRANT PLOMB

Encadrement de travaux exposant au plomb – évaluation des risques et modes opératoires (R.4412-149 et suivants du code du travail)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 heures (2 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer les risques d'exposition au plomb d'une intervention
- Rédiger les modes opératoires et organiser les chantiers exposant au plomb
- Choisir et faire appliquer les moyens de protection collective et individuelle
- Organiser l'hygiène, la décontamination, la gestion des déchets et le suivi des expositions

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrement technique et de chantier organisant ou faisant réaliser des travaux sur matériaux contenant du plomb.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Le plomb : matériaux concernés, effets sur la santé, saturnisme professionnel • Cadre réglementaire : agents chimiques dangereux et CMR, VLEP, plombémie, suivi médical renforcé • Diagnostics plomb (CREP), obligations du donneur d'ordre et de l'employeur
2. Évaluation des risques et organisation	• Analyse des documents de repérage et évaluation des expositions • Rédaction du mode opératoire et de la notice de poste • Choix des techniques limitant l'émission de poussières • Organisation du chantier : zonage, confinement, installations d'hygiène • Intégration au plan de prévention ou au PPSPS
3. Protection, hygiène et déchets	• Protection collective : confinement, captage à la source, aspiration THE • Choix et gestion des EPI selon les niveaux d'exposition • Procédures de décontamination du personnel et du matériel • Filière d'élimination des déchets contenant du plomb
4. Travaux pratiques et études de cas	• Rédaction d'un mode opératoire à partir d'un scénario de chantier • Organisation d'une zone de travail et des installations de décontamination • Contrôle de l'application des consignes par les opérateurs
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, démonstrations et travaux pratiques en atelier pédagogique, mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Élaboration d'un mode opératoire plomb à partir d'une étude de cas • Organisation et contrôle d'un chantier simulé

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**30**

Indicateurs 2025 – famille « Risque plomb », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

AMIANTE SOUS-SECTION 3 – OPÉRATEUR

Formation préalable des opérateurs de chantier – travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante (art. R.4412-94 et suivants du code du travail)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
35 heures (5 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques liés à l'amiante et la réglementation applicable aux travaux de retrait et d'encapsulage
- Appliquer le plan de retrait et les processus définis par l'encadrement
- Utiliser les moyens de protection collective (confinement) et individuelle adaptés aux niveaux d'empoussièrement
- Appliquer les procédures de décontamination, de gestion des déchets et d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux contenant de l'amiante (opérateur de chantier, entreprise certifiée sous-section 3).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de l'amiante, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en sous-section 3.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • L'amiante : caractéristiques, propriétés et effets sur la santé (effets cancérogènes, synergie avec le tabagisme) • Réglementation : code du travail (R.4412-94 et suivants), code de la santé publique, certification des entreprises • Documents du chantier : repérages, plan de démolition, de retrait ou d'encapsulage, notice de poste
2. Prévention et organisation du chantier	• Niveaux d'empoussièrement et valeur limite d'exposition professionnelle • Zonage, installations de chantier et unités de décontamination • Confinement : calfeutrement, dépression, extracteurs et contrôles • Suivi des expositions et suivi médical renforcé • Droits et devoirs des salariés (droit d'alerte et de retrait)
3. Processus et protection	• Application des processus de retrait ou d'encapsulage définis • Techniques de travail limitant l'émission de fibres (travail à l'humide, outils adaptés) • Utilisation des EPI selon les 3 niveaux d'empoussièrement • Procédures d'entrée et de sortie de zone, décontamination (SAS 5 compartiments)
4. Travaux pratiques sur plateforme pédagogique	• Habillage et déshabillage selon les niveaux d'empoussièrement • Entrée et sortie de zone confinée via le SAS de décontamination • Mise en œuvre d'un processus de retrait sur plateforme pédagogique
5. Déchets et situations d'urgence	• Conditionnement, étiquetage, stockage et élimination des déchets amiantés (BSDA) • Réglementation relative au transport des déchets • Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou anormales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, travaux pratiques sur plateforme pédagogique (zone confinée, SAS de décontamination), mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Habillage, déshabillage, entrée et sortie de zone via le SAS • Mise en œuvre d'un processus de retrait sur plateforme pédagogique

Validation : une attestation de compétences conforme à l'article R.4412-99 du code du travail est délivrée à l'employeur et au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Premier recyclage dans les 6 mois, puis recyclage obligatoire tous les 3 ans (arrêté du 23 février 2012).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Aucune session directe pour les entreprises en 2025 (famille « Amiante sous-section 3 » réalisée en sous-traitance pour d'autres organismes de formation) – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

ARBRE DES CAUSES

Analyser les accidents et incidents du travail par la méthode de l'arbre des causes

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les mécanismes de survenue des accidents du travail
- Recueillir les faits de manière objective après un accident ou un incident
- Construire un arbre des causes
- Définir des mesures de prévention et suivre leur mise en œuvre

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrement, membres du CSE, animateurs sécurité et toute personne participant à l'analyse des accidents du travail.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Aucun prérequis technique • Être âgé de 18 ans minimum • Connaissance du fonctionnement de l'entreprise souhaitée	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et contexte	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Enjeux humains, juridiques et économiques des accidents du travail • Mécanismes de l'accident : multicausalité, faits et interprétations • Place de l'analyse dans la démarche de prévention
2. Le recueil des faits	• Organisation du recueil après l'accident • Distinguer faits, opinions et jugements • Conduite des entretiens avec les témoins • Les catégories de faits : individu, tâche, matériel, milieu • Constitution de la liste des faits
3. Construire l'arbre des causes	• Méthode de construction : questions clés et enchaînements logiques • Vérification de la logique de l'arbre • Recherche des mesures de prévention à partir de l'arbre • Choix, hiérarchisation et suivi des actions
4. Applications	• Exercices de tri de faits sur cas simples • Construction d'arbres des causes sur cas réels ou simulés • Restitution et analyse collective
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Construction d'un arbre des causes à partir d'un cas concret • Proposition de mesures de prévention hiérarchisées

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Actualisation des compétences recommandée par la pratique régulière des analyses.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RISQUES CHIMIQUES NIVEAU 1 (N1)

Certification ANFAS – personnel des entreprises extérieures intervenant sur sites chimiques et industriels (référentiel DT 40 / France Chimie)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques spécifiques d'un site chimique ou industriel
- Connaître son rôle et ses responsabilités en tant qu'intervenant de niveau 1
- Appliquer les consignes, procédures et autorisations de travail du site
- Réagir de façon adaptée en cas d'alerte ou de situation dégradée

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel opérationnel des entreprises extérieures intervenant sur des sites industriels à risques chimiques.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et contexte	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie en milieu industriel et chimique • Contexte réglementaire : plan de prévention, sites Seveso, POI/PPI • Rôle et responsabilités de l'intervenant de niveau 1
2. Les risques des sites industriels	• Risques chimiques : produits, étiquetage CLP, fiches de données de sécurité • Risques d'incendie et d'explosion (ATEX) • Risques liés aux utilités et à la coactivité • Risques liés aux équipements de travail et à la circulation • Moyens de protection collective et individuelle
3. Intervenir en sécurité	• Plan de prévention et autorisations de travail (permis associés) • Consignes du site : accès, circulation, zones • Bonnes pratiques pendant l'intervention et remontée des anomalies • Conduite à tenir en cas d'alerte : alarmes, points de rassemblement
4. Applications	• Études de cas et analyses de situations de travail • Lecture d'une autorisation de travail et de consignes de site • Exercices de mise en situation face à une alerte
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Études de cas : identification des risques et des consignes applicables • Mise en situation face à une alerte simulée

Validation : un certificat de niveau 1 (référentiel DT 40 / France Chimie) est délivré au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Certificat valable 3 ans ; renouvellement par une nouvelle formation N1.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**42**

Indicateurs 2025 – formation Risque chimique N1, sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RISQUES CHIMIQUES NIVEAU 2 (N2)

Certification ANFAS – encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites chimiques et industriels (référentiel DT 40 / France Chimie)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 heures (2 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les risques d'une intervention en site chimique, y compris les risques d'interférence
- Préparer, organiser et diriger une intervention en sécurité
- Exploiter le plan de prévention, les autorisations de travail et les permis associés
- Encadrer les intervenants et réagir de façon adaptée en situation dégradée

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrement des entreprises extérieures (chef d'équipe, chef de chantier) organisant des interventions sur sites industriels à risques chimiques.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Être âgé de 18 ans minimum • Détenir de préférence le certificat N1 en cours de validité	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et contexte	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie en milieu industriel et chimique • Contexte réglementaire : décret du 20 février 1992, sites Seveso, POI/PPI • Rôle et responsabilités de l'encadrement de niveau 2
2. Les risques et leur analyse	• Risques chimiques : produits, étiquetage CLP, fiches de données de sécurité • Risques d'incendie, d'explosion et risques liés aux utilités • Risques d'interférence et coactivité • Analyse des risques d'une intervention • Choix des mesures de prévention et de protection
3. Préparer et diriger l'intervention	• Plan de prévention : inspection commune, rédaction, suivi • Autorisations de travail et permis associés (feu, pénétration, fouille) • Accueil, information et encadrement des intervenants • Contrôles en cours d'intervention et gestion des situations dégradées
4. Applications	• Études de cas : préparation complète d'une intervention • Exploitation d'un plan de prévention et des permis associés • Mises en situation d'encadrement et de gestion d'anomalies
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, études de cas, échanges de pratiques et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Étude de cas : organisation d'une intervention et exploitation des documents • Mise en situation d'encadrement face à une situation dégradée

Validation : un certificat de niveau 2 (référentiel DT 40 / France Chimie) est délivré au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Certificat valable 3 ans ; renouvellement par une nouvelle formation N2.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Aucune session directe pour les entreprises en 2025 (formation Risque chimique N2 réalisée en sous-traitance pour d'autres organismes de formation) – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

CATEC® – INTERVENTION EN ESPACES CONFINÉS

Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (eau potable et assainissement) – dispositif INRS / Assurance Maladie, recommandation R.472

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 8 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les risques spécifiques aux espaces confinés et les situations dangereuses
- Appliquer les procédures d'accès et de travail en espace confiné (rôles intervenant et surveillant)
- Utiliser les équipements : détecteur de gaz, ventilation, tripode, harnais, masque auto-sauveteur
- Appliquer les procédures d'évacuation et la conduite à tenir en cas d'alarme ou d'incident

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel intervenant ou surveillant amené à accéder ou à faire accéder à des espaces confinés dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail (travail en espace confiné) • Être âgé de 18 ans minimum • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur certifié CATEC® par l'INRS, disposant d'une expérience de terrain dans les interventions en espaces confinés.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Accidentologie des espaces confinés • Cadre : recommandation R.472, dispositif CATEC® INRS / Assurance Maladie • Rôles et responsabilités de l'intervenant et du surveillant
2. Les risques des espaces confinés	• Caractérisation d'un espace confiné • Risque atmosphérique : anoxie, H2S, CO, risque explosif • Autres risques : chute, noyade, ensevelissement, risque biologique • Ventilation naturelle et mécanique • Contrôle de l'atmosphère : détecteur multigaz, mesures avant et pendant l'intervention
3. Procédures et équipements	• Procédure d'accès : autorisation, balisage, ouverture des accès • Communication permanente entre intervenant et surveillant • Équipements : tripode et antichute, harnais, masque auto-sauveteur • Conduite à tenir en cas d'alarme : évacuation, alerte, interdiction de pénétrer pour porter secours
4. Travaux pratiques	• Contrôle d'atmosphère et mise en œuvre de la ventilation • Mise en situation d'accès en espace confiné avec tripode et harnais (intervenant / surveillant) • Exercice d'évacuation sur déclenchement du détecteur
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés de la formation • Évaluations certificatives théorique et pratique selon le référentiel CATEC® • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, travaux pratiques sur plateforme pédagogique (espace confiné, tripode, détection gaz), mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mises en situation certificatives : accès en espace confiné, rôles intervenant et surveillant • Contrôle d'atmosphère, utilisation des équipements et évacuation

Validation : le certificat CATEC® (intervenant et/ou surveillant) est délivré au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les épreuves certificatives théorique et pratique. **Certificat valable 3 ans ; maintien et actualisation des compétences (MAC CATEC) avant échéance.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**5**

Indicateurs 2025 – formation CATEC, sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

ENCADRANT AMIANTE SOUS-SECTION 4

Formation préalable des encadrants techniques et de chantier – interventions susceptibles de libérer des fibres d'amiante (art. R.4412-139 du code du travail)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
35 heures (5 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer les risques liés aux interventions susceptibles de libérer des fibres d'amiante et rédiger le mode opératoire
- Choisir et faire appliquer les moyens de prévention et de protection (EPC / EPI) adaptés au niveau d'empoussièrement
- Connaître et faire appliquer les exigences réglementaires (code du travail, code de la santé publique)
- Organiser les procédures d'urgence et la conduite à tenir en situation anormale ou dégradée

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel chargé d'encadrer ou de faire réaliser des travaux de maintenance susceptibles de libérer des fibres d'amiante, ou en présence d'amiante (encadrant technique / encadrant de chantier).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Liste des activités susceptibles d'être réalisées en sous-section 4 • Être âgé de 18 ans minimum	Formateur expérimenté dans le domaine de l'amiante, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en sous-section 4.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • L'amiante : historique, caractéristiques et propriétés, effets sur la santé (effets cancérogènes, effet synergique du tabagisme) • Code de la santé publique (décret n°96-97 du 07/02/1996, décret n°2003-462 du 21 mai 2003) ; code du travail (R.4412, L.4121) • Nature et hiérarchie des normes, réglementations concernées (R.4412-139), raisons et enjeux de l'interdiction de l'amiante
2. Responsabilités et prévention	• Rôle et responsabilités des acteurs internes et externes de la prévention • Document unique, analyse des risques, fiche d'exposition, plan de retrait, plan de prévention / PPSPS • Risques afférents aux interventions : électricité, bruit, produits chimiques, haute température, chute de hauteur, coactivité • Droits individuels et collectifs des salariés (droit d'alerte et de retrait), consultation des représentants du personnel et du médecin du travail, prérogatives de l'inspection du travail, sanctions pénales encourues par l'employeur • Obligations des propriétaires d'immeubles bâtis et du donneur d'ordre : repérages amiante (norme NF X 46-020), documents exigibles et limites des repérages
3. Modes opératoires et protection	• Analyse critique et exploitation des documents pour évaluer les risques • Rédaction d'un mode opératoire tenant compte de la coactivité, intégré au plan de prévention ou au PPSPS ; notices de poste • Choix et gestion des EPI et EPC selon le niveau d'empoussièrement • Procédures de décontamination du personnel et des équipements (SAS 5 compartiments), suivi des expositions, conditions d'utilisation et de maintenance des équipements

4. Travaux pratiques en atelier	• Mise en œuvre des modes opératoires selon les situations visées par l'activité de l'entreprise, sur maquette en atelier pédagogique • Étanchéité et mesures ; mise en situation avec sac à manches • Procédures d'habillage et déshabillage selon les 3 niveaux d'empoussièrement, mise en place des protections collectives
5. Déchets et situations d'urgence	• Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets amiantés ; BSDA • Réglementation relative au transport et à l'élimination des déchets • Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toute situation anormale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, travaux pratiques en atelier pédagogique (maquette, sac à manches, SAS de décontamination), mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20)	• En salle : analyse d'une situation de travail, évaluation des risques liés à l'intervention, élaboration d'un mode opératoire • En atelier : procédure d'habillage et mise en place des protections collectives adaptées à l'intervention

Validation : une attestation de compétences conforme à l'article R.4412-99 du code du travail est délivrée à l'employeur et au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage obligatoire tous les 3 ans (arrêté du 23 février 2012).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**28**

Indicateurs 2025 – famille « Amiante sous-section 4 », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

OPÉRATEUR AMIANTE SOUS-SECTION 4

Formation préalable des opérateurs de chantier – interventions susceptibles de libérer des fibres d'amiante (art. R.4412-139 du code du travail)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 heures (2 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les opérations spécifiques de son activité susceptibles de libérer des fibres d'amiante et les niveaux d'exposition associés
- Appliquer le mode opératoire défini par l'encadrement et utiliser les moyens de protection (EPC / EPI) adaptés au niveau d'empoussièrement
- Appliquer les procédures de décontamination du personnel et des équipements ainsi que de gestion des déchets amiantés
- Alerter en cas de dysfonctionnement ou de situation anormale et appliquer la conduite à tenir en situation d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux de maintenance ou d'intervention susceptibles de libérer des fibres d'amiante, ou en présence d'amiante (opérateur de chantier).	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail • Liste des activités susceptibles d'être réalisées en sous-section 4 • Être âgé de 18 ans minimum	Formateur expérimenté dans le domaine de l'amiante, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en sous-section 4.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et cadre réglementaire	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • L'amiante : historique, caractéristiques et propriétés, effets sur la santé (effets cancérogènes, effet synergique du tabagisme) • Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ; opérations spécifiques de l'activité pouvant entraîner la libération de fibres • Réglementation applicable (code du travail R.4412, code de la santé publique), raisons et enjeux de l'interdiction de l'amiante
2. Prévention et droits des salariés	• Rôle des acteurs internes et externes de la prévention • Documents encadrant l'intervention : mode opératoire, notice de poste, fiche d'exposition • Risques afférents aux interventions : électricité, bruit, produits chimiques, haute température, chute de hauteur, coactivité • Droits individuels et collectifs des salariés (droit d'alerte et de retrait), rôle du médecin du travail et des représentants du personnel • Repérages amiante avant travaux : documents transmis par le donneur d'ordre et limites des repérages
3. Application des modes opératoires et protection	• Prise de connaissance du mode opératoire, de la notice de poste et des consignes applicables à l'intervention • Application du mode opératoire en tenant compte de la coactivité ; remontée des difficultés rencontrées à l'encadrement • Utilisation des EPI et EPC selon le niveau d'empoussièrement : rôle, limites d'efficacité, entretien et détection des dysfonctionnements • Procédures de décontamination du personnel et des équipements (SAS 5 compartiments), procédures d'entrée et de sortie de zone

4. Travaux pratiques en atelier	• Mise en œuvre des modes opératoires selon les situations visées par l'activité de l'entreprise, sur maquette en atelier pédagogique • Étanchéité et mesures ; mise en situation avec sac à manches • Procédures d'habillage et déshabillage selon les 3 niveaux d'empoussièrement, mise en place des protections collectives
5. Déchets et situations d'urgence	• Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets amiantés ; BSDA • Réglementation relative au transport et à l'élimination des déchets • Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toute situation anormale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas concrets, travaux pratiques en atelier pédagogique (maquette, sac à manches, SAS de décontamination), mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20)	• En salle : vérification de la connaissance des risques, des consignes et du mode opératoire applicables à l'intervention • En atelier : procédures d'habillage, de déshabillage et de décontamination ; mise en œuvre d'un mode opératoire sur maquette pédagogique

Validation : une attestation de compétences conforme à l'article R.4412-99 du code du travail est délivrée à l'employeur et au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage obligatoire tous les 3 ans (arrêté du 23 février 2012).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**28**

Indicateurs 2025 – famille « Amiante sous-section 4 », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE OPÉRATEUR AMIANTE SOUS-SECTION 4

Formation de recyclage des opérateurs de chantier – interventions susceptibles de libérer des fibres d'amiante (arrêté du 23 février 2012)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances de la réglementation et des techniques applicables en sous-section 4
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience de terrain
- Appliquer les modes opératoires et utiliser les EPC / EPI adaptés au niveau d'empoussièrement
- Maîtriser les procédures de décontamination, de gestion des déchets et d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Opérateur de chantier titulaire d'une formation préalable ou d'un précédent recyclage sous-section 4.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation préalable opérateur sous-section 4 (ou un précédent recyclage) • Attestation de compétence délivrée depuis moins de 3 ans • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de l'amiante, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en sous-section 4.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Évolutions réglementaires et techniques depuis la dernière formation
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : l'amiante et ses effets sur la santé • Évolutions du code du travail et du code de la santé publique • Niveaux d'empoussièrement et valeur limite d'exposition professionnelle • Documents applicables : mode opératoire, notice de poste, fiche d'exposition • Droits et devoirs des salariés (droit d'alerte et de retrait)
3. Rappels des procédures et de la protection	• Application du mode opératoire et remontée des difficultés • Utilisation des EPI et EPC : rôle, limites, détection des dysfonctionnements • Procédures de décontamination (SAS 5 compartiments), entrée et sortie de zone • Gestion des déchets amiantés et situations d'urgence
4. Travaux pratiques en atelier	• Habillage et déshabillage selon les 3 niveaux d'empoussièrement • Mise en œuvre d'un mode opératoire sur maquette pédagogique • Mise en situation avec sac à manches et protections collectives
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en œuvre d'un mode opératoire sur maquette • Procédures d'habillage, de déshabillage et de décontamination

Validation : une attestation de compétences conforme à l'article R.4412-99 du code du travail est délivrée à l'employeur et au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage obligatoire tous les 3 ans (arrêté du 23 février 2012).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**28**

Indicateurs 2025 – famille « Amiante sous-section 4 », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE ENCADRANT AMIANTE SOUS-SECTION 4

Formation de recyclage des encadrants techniques et de chantier – interventions susceptibles de libérer des fibres d'amiante (arrêté du 23 février 2012)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances de la réglementation applicable en sous-section 4
- Analyser ses pratiques d'évaluation des risques et de rédaction des modes opératoires
- Faire appliquer les moyens de prévention et de protection adaptés au niveau d'empoussièrement
- Organiser la gestion des déchets et les procédures d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrant technique ou de chantier titulaire d'une formation préalable ou d'un précédent recyclage sous-section 4.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation préalable encadrant sous-section 4 (ou un précédent recyclage) • Attestation de compétence délivrée depuis moins de 3 ans • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de l'amiante, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en sous-section 4.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Évolutions réglementaires et jurisprudentielles depuis la dernière formation
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : effets sur la santé et enjeux de la prévention • Évolutions du code du travail et du code de la santé publique • Repérages avant travaux et documents exigibles du donneur d'ordre • Niveaux d'empoussièrement, VLEP et mesurages • Responsabilités de l'encadrement et sanctions encourues
3. Analyse de pratiques : modes opératoires	• Analyse critique de modes opératoires apportés par les stagiaires • Rédaction et mise à jour des modes opératoires et notices de poste • Choix et gestion des EPI / EPC selon le niveau d'empoussièrement • Organisation de la décontamination et suivi des expositions
4. Travaux pratiques en atelier	• Vérification de la mise en œuvre d'un mode opératoire sur maquette • Contrôle des procédures d'habillage, de déshabillage et de décontamination • Gestion d'une situation anormale simulée
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Analyse d'une situation de travail et actualisation d'un mode opératoire • Contrôle des procédures en atelier pédagogique

Validation : une attestation de compétences conforme à l'article R.4412-99 du code du travail est délivrée à l'employeur et au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage obligatoire tous les 3 ans (arrêté du 23 février 2012).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**28**

Indicateurs 2025 – famille « Amiante sous-section 4 », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE OPÉRATEUR AMIANTE SOUS-SECTION 3

Formation de recyclage des opérateurs de chantier – travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante (arrêté du 23 février 2012)

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 heures (2 jours)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances de la réglementation et des techniques de retrait et d'encapsulage
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience de chantier
- Appliquer les processus, le confinement et les procédures de décontamination
- Maîtriser la gestion des déchets et les situations d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Opérateur de chantier titulaire d'une formation préalable, de premier recyclage ou d'un précédent recyclage sous-section 3.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation préalable opérateur sous-section 3 et le premier recyclage à 6 mois (ou un précédent recyclage) • Attestation de compétence délivrée depuis moins de 3 ans • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de l'amiante, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en sous-section 3.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Évolutions réglementaires et techniques depuis la dernière formation
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : l'amiante et ses effets sur la santé • Évolutions réglementaires : code du travail, certification des entreprises • Documents du chantier : plan de retrait ou d'encapsulage, notice de poste • Niveaux d'empoussièrement, VLEP et contrôles • Suivi des expositions et suivi médical renforcé
3. Rappels des techniques et de la protection	• Confinement : calfeutrement, dépression, extracteurs et contrôles • Techniques de travail limitant l'émission de fibres • Utilisation des EPI selon les 3 niveaux d'empoussièrement • Procédures d'entrée et de sortie de zone, décontamination (SAS 5 compartiments)
4. Travaux pratiques sur plateforme pédagogique	• Habillage, déshabillage et passage du SAS de décontamination • Mise en œuvre d'un processus de retrait sur plateforme • Gestion des déchets et d'une situation d'urgence simulée
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques sur plateforme pédagogique (zone confinée, SAS de décontamination) et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Habillage, déshabillage, entrée et sortie de zone via le SAS • Mise en œuvre d'un processus de retrait sur plateforme

Validation : une attestation de compétences conforme à l'article R.4412-99 du code du travail est délivrée à l'employeur et au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations théorique et pratique. **Recyclage obligatoire tous les 3 ans (arrêté du 23 février 2012).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Aucune session directe pour les entreprises en 2025 (famille « Amiante sous-section 3 » réalisée en sous-traitance pour d'autres organismes de formation) – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

MAC – UTILISATION ÉCHAFAUDAGE FIXE

Maintien et actualisation des compétences des utilisateurs d'échafaudages de pied – recommandation R.408 de la CNAM

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances des règles d'utilisation des échafaudages fixes
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience de chantier
- Vérifier l'état de conservation avant utilisation
- Travailler et circuler en sécurité sur l'échafaudage

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Salarié utilisateur d'échafaudages fixes déjà formé, dans le cadre du maintien des compétences.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Utilisation échafaudage fixe » • Attestation de formation datant de 5 ans maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Accidentologie récente et évolutions de la recommandation R.408
2. Actualisation des connaissances	• Rappels réglementaires : R.4323-69 et suivants, R.408 • Classes d'échafaudages et charges admissibles • Protections collectives, planchers et accès • Documents : notice du fabricant, rapport de vérification • Responsabilités de l'utilisateur
3. Rappels des règles d'utilisation	• Examen de l'état de conservation avant utilisation • Accès, circulation et postures de travail • Interdictions : modification, surcharge, dépose de protections • Signalement des anomalies
4. Travaux pratiques	• Vérification d'un échafaudage avant utilisation • Mises en situation de travail sur échafaudage • Détection d'anomalies volontairement introduites
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation sur échafaudage • Vérification de l'état de conservation et signalement des anomalies

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.408).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

MAC – MONTEUR ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Maintien et actualisation des compétences des monteurs d'échafaudages roulants – recommandation R.457 de la CNAM

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances des règles de montage et d'utilisation des échafaudages roulants
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Monter, vérifier et démonter un échafaudage roulant en sécurité
- Utiliser et déplacer l'échafaudage en respectant les règles

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Salarié monteur / utilisateur d'échafaudages roulants déjà formé, dans le cadre du maintien des compétences.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Monteur échafaudage roulant » • Attestation de formation datant de 5 ans maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Accidentologie récente et évolutions de la recommandation R.457
2. Actualisation des connaissances	• Rappels réglementaires : code du travail, R.457 • Notice du fabricant et hauteurs admissibles • Stabilisateurs, roues, freins et calage • Charges admissibles et protections collectives • Responsabilités du monteur et de l'utilisateur
3. Rappels montage et utilisation	• Méthodes de montage et de démontage en sécurité • Vérifications avant mise en service • Règles de déplacement de l'échafaudage • Interdictions et situations dangereuses
4. Travaux pratiques	• Montage et démontage complets d'un échafaudage roulant • Vérification et mise en service • Mises en situation d'utilisation et de déplacement
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Montage et démontage selon la notice du fabricant • Vérification avant utilisation et détection d'anomalies

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Maintien et actualisation des compétences recommandés tous les 5 ans (R.457).**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**15**

Indicateurs 2025 – famille « Échafaudage », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE TRAVAUX EN HAUTEUR – HARNAIS

Maintien des compétences à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur – art. R.4323-104 à 106 du code du travail

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 12 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances sur la prévention des chutes de hauteur
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Vérifier, régler et utiliser le harnais et ses systèmes de liaison
- Appliquer la conduite à tenir face à une personne suspendue

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Salarié travaillant en hauteur avec port du harnais, déjà formé, dans le cadre du maintien des compétences.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Travaux en hauteur – utilisation du harnais » • Attestation de formation datant de 3 ans maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages et du travail en hauteur, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Accidentologie récente des chutes de hauteur
2. Actualisation des connaissances	• Rappels réglementaires et priorité aux protections collectives • Facteur de chute, tirant d'air et force de choc • Composants du système d'arrêt de chute • Points d'ancrage et supports d'assurage • Vérification et durée de vie des EPI
3. Rappels d'utilisation	• Vérification avant utilisation et réglage du harnais • Choix du système de liaison selon la situation • Déplacements avec longe double et antichute mobile • Syndrome du harnais et conduite à tenir après une chute
4. Travaux pratiques	• Réglage et port du harnais • Évolutions sur structure pédagogique • Mises en situation de travail en hauteur
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Vérification, réglage et port du harnais • Évolution en sécurité sur structure avec choix des ancrages

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**6**

Indicateurs 2025 – famille « Travaux en hauteur », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE HABILITATION MÉCANIQUE M1 / M2

Maintien des compétences en vue du renouvellement du titre d'habilitation mécanique M1 / M2

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances des risques mécaniques et des procédures
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Appliquer les procédures de consignation et de déconsignation
- Préparer et réaliser les interventions en sécurité

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel titulaire d'une habilitation mécanique M1 ou M2 arrivant en fin de validité.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale M1 / M2 • Attestation ou titre d'habilitation en cours de validité ou récemment échu • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Accidentologie récente des interventions mécaniques
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : énergies et risques mécaniques, hydrauliques, pneumatiques • Énergies résiduelles et vérification d'absence d'énergie • Rôles et limites des niveaux M0, M1, M2 • Documents : autorisation de travail, attestation de consignation • Évolutions des procédures internes et de la réglementation
3. Rappels des procédures	• Consignation et déconsignation pas à pas • Préparation et analyse des risques de l'intervention • Balisage, coactivité et EPI • Fin d'intervention et remise en service
4. Travaux pratiques	• Consignation d'un équipement sur banc pédagogique • Intervention simulée M1 / M2 • Renseignement des documents d'intervention
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation de consignation / déconsignation • Réalisation d'une intervention simulée

Validation : un avis après formation est remis à l'employeur, qui renouvelle le titre d'habilitation mécanique, ainsi qu'une attestation de formation au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE HABILITATION MÉCANIQUE M0 / M1

Maintien des compétences en vue du renouvellement du titre d'habilitation mécanique M0 / M1

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances des risques mécaniques
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Respecter les limites des opérations autorisées par son habilitation
- Intervenir en sécurité sur un équipement consigné

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel titulaire d'une habilitation mécanique M0 ou M1 arrivant en fin de validité.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale M0 / M1 • Attestation ou titre d'habilitation en cours de validité ou récemment échu • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Accidentologie récente des interventions mécaniques
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : énergies présentes et risques associés • Énergies résiduelles et vérification d'absence d'énergie • Limites des opérations M0 et M1 • Documents d'intervention et consignes • EPI et outillage adaptés
3. Rappels des procédures	• Prise de connaissance des consignes et de la zone • Intervention sur équipement consigné • Comportement en zone : balisage, coactivité • Fin d'intervention et compte rendu
4. Travaux pratiques	• Mise en situation sur banc pédagogique • Intervention simulée sur équipement consigné • Renseignement des documents
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation d'intervention sur équipement consigné • Respect des consignes et des limites de l'habilitation

Validation : un avis après formation est remis à l'employeur, qui renouvelle le titre d'habilitation mécanique, ainsi qu'une attestation de formation au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE SENSIBILISATION ATEX

Actualisation des connaissances pour intervenir en zones à atmosphères explosives

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
3,5 heures (1/2 journée)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 15 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances du risque explosion et du zonage ATEX
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Appliquer les consignes et règles d'intervention en zone
- Alerter en cas de situation anormale

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel intervenant en zone ATEX déjà sensibilisé, dans le cadre du maintien des connaissances.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Sensibilisation ATEX » • Attestation de formation datant de 3 ans maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Analyses d'accidents et d'incidents récents en milieu industriel
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : hexagone de l'explosion, LIE / LSE • Zonage ATEX : zones gaz et poussières • Marquage des équipements utilisables en zone • Évolutions réglementaires et du DRPCE • Sources d'inflammation et situations à risque
3. Rappels des règles d'intervention	• Accès et circulation en zone • Permis de travail et autorisations • Matériel autorisé et comportements interdits • Conduite à tenir en situation anormale
4. Applications	• Études de cas et retours d'expérience • Lecture de plans de zonage et de marquages • Quiz interactif de mise en application
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, études de cas et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Étude de cas : identification des zones et des règles applicables • Lecture du marquage d'un équipement ATEX

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**3**

Indicateurs 2025 – formation ATEX, sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

ENTRAÎNEMENT PÉRIODIQUE AU PORT DE L'ARI

Maintien des compétences au port de l'appareil respiratoire isolant

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
3,5 heures (1/2 journée)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Entretenir ses compétences au contrôle et au port de l'ARI
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Gérer son autonomie en air et sa progression en binôme
- Appliquer les procédures de repli et d'urgence

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel formé au port de l'ARI, dans le cadre de l'entraînement périodique.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Port de l'ARI » • Attestation de formation datant de 12 mois maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Retours sur les situations réelles de port de l'ARI
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : atmosphères non respirables et limites des protections • Description et fonctionnement de l'ARI • Autonomie et calcul de la consommation d'air • Contrôles avant utilisation • Entretien et reconditionnement après usage
3. Rappels d'utilisation	• Habillage et coiffage du masque • Communication et progression en binôme • Gestion de l'effort et du stress • Procédures de repli et d'urgence
4. Travaux pratiques	• Contrôle et habillage de l'ARI • Parcours d'évolution avec port de l'ARI • Exercices de repli en binôme
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Contrôle et habillage complets de l'ARI • Évolution en binôme avec gestion de l'autonomie

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Entraînement périodique recommandé au moins une fois par an.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
—	—	—	—

Nouvelle formation au catalogue – premiers indicateurs publiés à l'issue des premières sessions – dernière mise à jour : 28/09/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE OPÉRATEUR PLOMB

Actualisation des compétences pour les interventions sur matériaux contenant du plomb

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances des risques du plomb et de la réglementation
- Analyser ses pratiques à partir du retour d'expérience
- Appliquer les modes opératoires, la protection et les règles d'hygiène
- Maîtriser la décontamination et la gestion des déchets

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Opérateur intervenant sur matériaux contenant du plomb, déjà formé, dans le cadre du maintien des compétences.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Opérateur plomb » • Attestation de formation datant de 3 ans maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Évolutions réglementaires et retours de chantiers
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : effets du plomb sur la santé, saturnisme • Voies d'exposition : inhalation et ingestion • VLEP, plombémie et suivi médical renforcé • Diagnostics plomb avant travaux • Évolutions des techniques limitant l'émission de poussières
3. Rappels des procédures	• Application du mode opératoire • Protection collective et EPI adaptés • Règles d'hygiène strictes en zone • Décontamination et gestion des déchets
4. Travaux pratiques	• Habillage et déshabillage avec EPI • Mise en œuvre d'un mode opératoire sur poste pédagogique • Procédure de décontamination
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, travaux pratiques en atelier pédagogique et mises en situation. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mise en situation avec application du mode opératoire • Habillage, déshabillage et décontamination

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**30**

Indicateurs 2025 – famille « Risque plomb », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

RECYCLAGE ENCADRANT PLOMB

Actualisation des compétences pour l'encadrement de travaux exposant au plomb

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 10 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances de la réglementation applicable au risque plomb
- Analyser ses pratiques d'évaluation des risques et de rédaction des modes opératoires
- Organiser la protection, l'hygiène et la décontamination des chantiers
- Organiser la gestion des déchets et le suivi des expositions

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Encadrant technique ou de chantier organisant des travaux exposant au plomb, déjà formé.	• Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Avoir suivi la formation initiale « Encadrant plomb » • Attestation de formation datant de 3 ans maximum recommandé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail	Formateur expérimenté dans le domaine de la santé-sécurité au travail, ayant bénéficié d'une formation de formateur ainsi que d'une expérience de terrain en milieu industriel.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience depuis la dernière formation • Analyse des difficultés rencontrées et des situations vécues sur le terrain • Évolutions réglementaires et retours de chantiers
2. Actualisation des connaissances	• Rappels : effets du plomb, saturnisme professionnel • VLEP, plombémie et suivi médical renforcé • Diagnostics plomb et obligations du donneur d'ordre • Évolutions des techniques et des équipements • Responsabilités de l'encadrement
3. Analyse de pratiques	• Analyse critique de modes opératoires apportés par les stagiaires • Organisation du chantier : zonage, confinement, hygiène • Choix et gestion des EPC / EPI • Filière d'élimination des déchets
4. Études de cas	• Actualisation d'un mode opératoire à partir d'un scénario • Organisation d'une zone de décontamination • Contrôle de l'application des consignes
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Retours d'expérience, apports théoriques actualisés, études de cas et exercices en sous-groupes. Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Actualisation d'un mode opératoire plomb sur étude de cas • Organisation et contrôle d'un chantier simulé

Validation : une attestation de formation mentionnant les compétences actualisées est délivrée au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les évaluations. **Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**30**

Indicateurs 2025 – famille « Risque plomb », sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

MAC CATEC® – MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Renouvellement du Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés – dispositif INRS / Assurance Maladie, recommandation R.472

DURÉE	TARIF	EFFECTIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 heures (1 jour)	Tarif individuel : voir la grille 2026. Entreprises : sur devis.	2 à 8 stagiaires	Inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances des risques des espaces confinés
- Maintenir la maîtrise des procédures d'accès et des rôles intervenant / surveillant
- Consolider l'utilisation des équipements : détection, ventilation, tripode, masque auto-sauveteur
- Tirer les enseignements des retours d'expérience des interventions réalisées

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ENCADREMENT

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉREQUIS	INTERVENANT
Personnel titulaire du certificat CATEC® en vue de son renouvellement avant échéance (3 ans).	• Être titulaire du certificat CATEC® en cours de validité • Maîtrise du français lu, écrit et parlé • Certificat d'aptitude médicale au poste de travail (travail en espace confiné) • Port des EPI obligatoire pendant les travaux pratiques	Formateur certifié CATEC® par l'INRS, disposant d'une expérience de terrain dans les interventions en espaces confinés.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Accueil et retours d'expérience	• Accueil des stagiaires, organisation de la formation, rappel du règlement intérieur • Tour de table : retours d'expérience des interventions en espaces confinés • Analyse des difficultés et situations dangereuses rencontrées • Évolutions du dispositif CATEC® et de la réglementation
2. Rappels : les risques des espaces confinés	• Caractérisation d'un espace confiné • Risque atmosphérique : anoxie, H2S, CO, risque explosif • Autres risques : chute, noyade, ensevelissement, risque biologique • Ventilation et contrôle d'atmosphère • Limites d'intervention et situations d'interdiction d'accès
3. Rappels : procédures et équipements	• Procédure d'accès et autorisation de pénétrer • Rôles et communication intervenant / surveillant • Équipements : tripode, harnais, détecteur, masque auto-sauveteur • Conduite à tenir en cas d'alarme et évacuation
4. Travaux pratiques	• Contrôle d'atmosphère et ventilation • Mise en situation complète d'accès en espace confiné (intervenant / surveillant) • Exercice d'évacuation sur déclenchement du détecteur
5. Évaluation et bilan	• Synthèse des points clés • Évaluations théorique et pratique des acquis • Bilan de la formation et tour de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rappels théoriques, retours d'expérience, travaux pratiques sur plateforme pédagogique (espace confiné, tripode, détection gaz). Supports remis aux stagiaires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

ÉVALUATION THÉORIQUE	ÉVALUATION PRATIQUE
• QCM de 20 questions (note minimale : 14/20) – note minimale de 14/20 requise	• Mises en situation certificatives : accès en espace confiné, rôles intervenant et surveillant • Contrôle d'atmosphère, utilisation des équipements et évacuation

Validation : le certificat CATEC® est renouvelé pour le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réussi les épreuves certificatives théorique et pratique. **Certificat valable 3 ans ; renouvellement par un nouveau MAC CATEC avant échéance.**

INDICATEURS DE RÉSULTATS – ANNÉE 2025

Taux de réussite	Abandons en cours de formation	Échecs	Stagiaires formés
100 %	**Aucun**	**Aucun**	**5**

Indicateurs 2025 – formation CATEC, sessions réalisées pour les entreprises et leurs salariés – dernière mise à jour : 18/07/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'aptitude médicale au poste de travail (port des EPI).

Contactez notre référent handicap en amont de l'inscription pour étudier ensemble les adaptations possibles : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – en lien avec notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation, Cap emploi).

CONTACT, ALEAS, INSCRIPTION ET RÉCLAMATIONS

Pour tout aléas,question, inscription ou réclamation : **mary.sawaneh@forma-competences.fr** – nous nous engageons à vous répondre sous 48 h ouvrées.

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur **www.forma-competences.fr**

Scannez-moi

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de formation professionnelle

FORMA COMPETENCES – 48 avenue des Dahlias, 76610 Le HAVRE – SIRET 523 516 649 000 51 – Déclaration d'activité n° 23 76 05085 76 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) – 06.64.19.59.86 – mary.sawaneh@forma-competences.fr

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation professionnelle proposées par FORMA COMPETENCES (ci-après « l'Organisme ») et commandées par un client professionnel ou particulier (ci-après « le Client »), pour ses salariés ou pour lui-même (ci-après « le(s) Stagiaire(s) »). Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf conditions particulières convenues par écrit.

Article 2 – Prestations

Les formations proposées (prévention des risques professionnels : échafaudage, travaux en hauteur, amiante sous-sections 3 et 4, plomb, risques chimiques N1/N2, CATEC®, ATEX, ARI, habilitations mécaniques, sécurité-santé-environnement, etc.) sont décrites dans les fiches programmes et le catalogue en vigueur. Elles sont réalisées en intra-entreprise, dans les locaux du Client ou de l'Organisme, ou pour le compte d'autres organismes de formation en sous-traitance. Les prérequis, objectifs, contenus, durées, modalités pédagogiques et d'évaluation figurent sur chaque fiche programme.

Article 3 – Inscription et documents contractuels

Toute demande d'inscription est formalisée par un devis et/ou une convention de formation (ou un contrat de formation pour les particuliers) précisant l'intitulé, les dates, la durée, le lieu, l'effectif et le prix de la prestation. La commande devient définitive à réception du devis ou de la convention signé(e). L'Organisme adresse les convocations, réalise les émargements et délivre à l'issue de la formation les attestations de fin de formation et, le cas échéant, les attestations de compétences ou certificats prévus par la réglementation. Le Client s'assure que les Stagiaires satisfont aux prérequis (notamment l'aptitude médicale au poste lorsqu'elle est exigée) et disposent des EPI requis.

Article 4 – Prix

Les prix sont ceux de la grille tarifaire en vigueur au jour de la commande ou du devis. Ils s'entendent hors taxes, TVA en sus au taux applicable, pour des prestations réalisées dans un rayon de 30 km du Havre ; au-delà ou pour toute demande spécifique, un devis est établi. Les prix comprennent l'animation de la formation, les supports pédagogiques et les documents de fin de formation ; ils ne comprennent pas, sauf mention contraire, les frais de restauration ou d'hébergement des Stagiaires.

Article 5 – Modalités de paiement

Les factures sont payables à 30 jours date de facture, par virement bancaire, sans escompte pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € par facture (articles L.441-10 et D.441-5 du code de commerce), sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Article 6 – Financement par un opérateur de compétences (OPCO)

Lorsque la formation est prise en charge par un OPCO ou un autre financeur, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de son acceptation. En cas de prise en charge partielle, de refus ou de non-paiement par le financeur, quelle qu'en soit la cause, le Client demeure redevable de l'intégralité des sommes dues à l'Organisme.

Article 7 – Annulation, report, absence

Par le Client : toute annulation ou demande de report doit être notifiée par écrit. Une annulation intervenant plus de 10 jours ouvrés avant le début de la session ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation entre 10 et 3 jours ouvrés avant le début de la session donne lieu à une indemnité forfaitaire de dédit égale à 50 % du prix de la session ; une annulation moins de 3 jours ouvrés avant la session, une absence ou un abandon en cours de formation donnent lieu à une indemnité égale à 100 % du prix. Ces indemnités de dédit ne constituent pas des dépenses de formation et ne peuvent être imputées sur les fonds de la formation professionnelle ni prises en charge par un OPCO.

Par l'Organisme : l'Organisme se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, notamment en cas d'effectif insuffisant, d'indisponibilité du formateur ou de force majeure. Le Client en est informé dans les meilleurs délais et les sommes éventuellement versées lui sont intégralement remboursées, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Remplacement : jusqu'au début de la session, le Client peut remplacer un Stagiaire empêché par une personne de profil équivalent satisfaisant aux prérequis, en informant l'Organisme par écrit.

Article 8 – Obligations et responsabilité

L'Organisme est tenu à une obligation de moyens dans l'exécution de ses prestations. Les Stagiaires sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'Organisme et, le cas échéant, les consignes de sécurité du site d'accueil. La responsabilité de l'Organisme ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée, tous préjudices confondus, au montant hors taxes

payé par le Client au titre de la prestation concernée. La délivrance des attestations et certificats est subordonnée au suivi de l'intégralité de la formation et à la réussite des évaluations prévues au programme ; l'Organisme ne garantit pas la délivrance des titres d'habilitation, qui relève de l'employeur.

Article 9 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques et documents remis aux Stagiaires demeurent la propriété intellectuelle de l'Organisme ou de leurs auteurs. Ils sont destinés au seul usage personnel des Stagiaires et ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités, en tout ou partie, sans autorisation écrite préalable.

Article 10 – Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentielles les informations et documents de nature commerciale, technique ou pédagogique dont elles ont connaissance à l'occasion de l'exécution des prestations.

Article 11 – Protection des données personnelles (RGPD)

Les données personnelles recueillies (identité et coordonnées des Stagiaires et des contacts du Client) sont traitées par FORMA COMPETENCES, responsable de traitement, aux seules fins de gestion administrative, pédagogique et légale des formations (devis, conventions, convocations, émargements, attestations, bilan pédagogique et financier). Elles sont conservées pour la durée nécessaire à ces finalités et aux obligations légales, et ne sont transmises qu'aux financeurs, certificateurs ou autorités habilitées. Conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, qu'elle peut exercer auprès de : mary.sawaneh@forma-competences.fr. Une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Article 12 – Réclamations et médiation

Toute réclamation peut être adressée à mary.sawaneh@forma-competences.fr ; l'Organisme s'engage à y répondre sous 48 heures ouvrées et à rechercher une solution amiable. Conformément aux articles L.612-1 et suivants du code de la consommation, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige (coordonnées du médiateur compétent communiquées sur demande et sur les documents contractuels).

Article 13 – Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit français. À défaut de résolution amiable, tout litige avec un Client professionnel sera porté devant le tribunal de commerce du Havre ; les litiges avec un Client consommateur relèvent des juridictions compétentes dans les conditions de droit commun.

Version 1.0 – MAJ le 28/09/2026